

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
A VOCATION MULTIPLE  
JEUNESSE FAMILLES  
DES BAUGES**

**Procès-verbal du Conseil Syndical du SIVOM « Jeunesse Familles des Bauges »**

**Le Châtelard**

**Séance publique du lundi 24 juillet 2023 – 19h**

**Présents** : Didier CAMPILLO, Vincent BOULNOIS, Pascal GINOLLIN, Damien REGAIRAZ, Marine PERIER, Dominique PETTELOT, André VINCENT, Christian GOGNY, Maryse FAVRE

**Excusés** : Sylvain BERARDENGO donne pouvoir à Damien REGAIRAZ, Gérard MERLIN donne pouvoir à Didier CAMPILLO

**1) Désignation d'un secrétaire de séance :**

Marine Perier est désignée secrétaire de séance par le comité syndical.

**2) Approbation du Compte rendu de la séance du Comité syndical du 6 avril 2023**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents

**3) Subventions aux associations**

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante les demandes de subventions reçues des différentes associations des 14 communes du Cœur des Bauges accompagnées de tous les éléments nécessaires à l'instruction de leur demande (bilan financier, rapport d'activité...). Il propose aux Elus de valider le montant de la subvention à attribuer aux associations éligibles.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité la répartition ci-joint.

Mr Vincent BOULNOIS ne prend pas part au vote pour l'attribution de la subvention au comice agricole.

<b>Subventions aux Associations du Territoire</b>	<b>2023</b>
Collège	9 000,00
Plein Air collège	400,00
Entente des Ecoles	850,00
Gribouille	850,00
<b>SOUS TOTAL COLLEGE ECOLE</b>	<b>11 100,00</b>
Bauges Ski Nordique	4 000,00
Club des Sports des Aillons	4 000,00
Tennis Club des Bauges	1 200,00
<b>SOUS TOTAL SPORTS</b>	<b>9 200,00</b>
ADMR	11 500,00
Anciens Combattants	640,00

Comice agricole des Bauges	1600,00
Ak'pella	100,00
Souvenir Français	400,00
Association Petit Bonhomme de Sel	400,00
<b>SOUS TOTAL AUTRES ASSOCIATIONS</b>	<b>14 740,00</b>

#### **4) Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Les Amis des Bauges »**

M. le Président présente en séance la Convention d'objectifs et de moyens établie avec Les Amis des Bauges qui définit notamment le montant de la subvention 2023 pour le contrat Enfance et Jeunesse.

Pour l'année 2023, il est convenu l'attribution d'une subvention globale de 130 190 € + 5 000 € (pour Vivre en Bauges), soit 135 190 € répartie de la manière suivante :

- Contrat Enfance Jeunesse — Volet Jeunesse : 38 874 €
- Contrat Enfance Jeunesse — Volet Petite Enfance : 75 316 €
- Fonctionnement : 16 000 € + 5 000 € (pour le Vivre en Bauges)

Par ailleurs, le SIVOM mettra à disposition gracieusement le bâtiment « La Farandole » permettant le fonctionnement de la crèche. Cette mise à disposition représente l'équivalent de 12 000 € d'apport supplétif pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité des présents.

#### **5) Questions diverses**

- Les élus du SIVOM ont été interrogés sur l'ouverture des centres de loisirs pendant la période estivale. Pourquoi les centres sont-ils fermés sur plusieurs semaines ? Cette fermeture met de nombreux parents en difficulté. Une rencontre avec le président et le directeur des Amis des Bauges est demandée par les élus pour répondre à ce problème.
- Les élus du SIVOM tiennent à remercier Annick Bonniez pour son travail et son dévouement auprès des séniors sur le territoire des Bauges et lui souhaitent une bonne continuation professionnelle.
- Un point sur le projet du gymnase est fait. Suite à l'appel à candidature, trois architectes ont été retenus. Fin aout la commission d'appel d'offre se réunira pour choisir l'architecte qui travaillera sur le projet final.

La séance est levée à 20h30.

Le Président,  
Damien REGAIRAZ


  
**SIVOM**  
**Jeunesse Familles des Bauges**  
 240 Avenue Denis Thierme  
 73630 LE CHATELARD  
 N° SIRET 200 087 773 00012